

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

*Mardi 20 octobre 2026 à 19h30
Salle Multi-usages*

L'ordre du jour de cette séance portera sur les points suivants :

- Approbation du compte rendu de la réunion précédente
- Adoption des attributions déléguées (article L 2122-22 du CGCT)
- Délibérations :
 - Acquisition de terrain le long de la RD20
 - CC Gesnois Bilurien : Présentation du Rapport d'Activités 2025
 - Bulletin municipal 2027 : présentation de devis
 - Désignation d'un représentant de la commune au sein du SIAEP de la Vive Parence suite à la démission d'un conseiller municipal
- Questions et informations diverses

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à cette réunion.

Le Maire,
Michel PRÉ

